

BGer 8F_13/2017 vom 12. September 2017

Bundesgericht, 2017-09-12, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/bger_8F_13_2017

FR: TF 8F_13/2017 du 12 septembre 2017

IT: TF 8F_13/2017 del 12 settembre 2017

Erwägungen

E. 1

La cause est radiée du rôle par suite de retrait de la demande de révision.

E. 2

Il n'est pas perçu de frais judiciaires.

E. 3

La présente ordonnance est communiquée aux parties et à la Chambre administrative de la Cour de justice de la République et canton de Genève.

Lucerne, le 12 septembre 2017

Au nom de la Ire Cour de droit social

du Tribunal fédéral suisse

Le Juge unique : Frésard

Le Greffier : Beauverd

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.